Bienvenue au webinar

Accompagnement de jeunes déscolarisés sans emploi Quelles solutions proposer?



Jeudi 24 juin 2021 à 11h



Quelques conseils pour suivre le webinar :

Début du webinar à 11h

Durée: 1h



Connexion internet : privilégiez une connexion filaire au wifi



Audio : privilégiez un casque audio ou des enceintes



En cas de problèmes techniques : n'hésitez pas à nous solliciter via le tchat de conversation à droite de l'écran



Le replay et le support de présentation seront disponibles dans les prochains jours sur la page dédiée

Posez vos questions via le tchat tout au long du webinar!









Cycle de webinars

 Le décrochage scolaire : quels enjeux après la crise ?

Septembre 2020

 Jeunes de 16 à 18 ans, quelle mise en œuvre de l'obligation de formation ? Novembre 2020

Replay + FAQ:

Décrochage scolaire, comprendre et agir





Intervenants



Yolande NAUDIN

Psychologue de l'Education Nationale CIO de Clermont Ferrand







Fleurine LAUBIER

Responsable d'équipe Accompagnement intensif des jeunes, agence Pôle emploi de Lyon 9ème

Marie BERTEAUD

Référente Obligation de formation Mission Locale Aix les Bains, Lac du Bourget, Albanais et Chautagne



SOMMAIRE

- 01 Trois réseaux complémentaires
- 02 Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés
- 03 Etude de cas et focus sur quelques mesures d'accompagnement
- **04** Questions-réponses



Qui sont les jeunes concernés ?



Les NEET'S

Jeunes de 16 à 25 ni scolarisés ni en formation ni en emploi et plus particulièrement :

- décrocheurs scolaires
- 16-18 ans soumis à l'obligation de formation

Ils se manifestent spontanément ou sont sollicités.





Trois réseaux : des offres de service complémentaires

CIO



Missions locales

Missions Locales
Auvergne-Rhône-Alpes

Agences Pôle emploi







Plateforme de Suivi et d'appui au Décrochage Scolaire PSAD

Coordination des acteurs de l'orientation, la formation et insertion des jeunes



1er accueil



Diagnostic

Entretiens d'Orientation Analyse du besoin





Recherche de solutions Parcours individualisés







L'accueil en Mission Locale

La Mission Locale Jeunes accompagne et conseille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec 4 actions :





ORIENTATION Écoute, conseils, test d'orientation...



EMPLOIOffres d'emploi, coaching emploi, ateliers CV ...



FORMATION
Offres de formations,
de stages,
d'alternance...



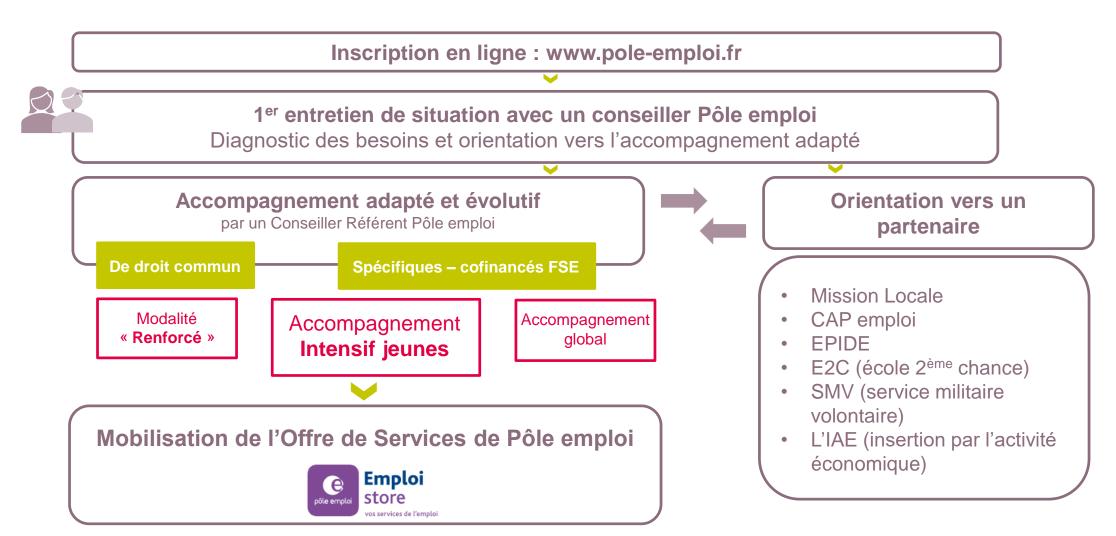
VIE QUOTIDIENNESanté, logement...

61 Missions Locales accompagnent les jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis Septembre 2020, les Missions Locales sont garantes avec les CIO de la mise en œuvre de l'Obligation de Formation pour les jeunes de 16 à 18 ans.



Parcours du jeune 16-25 ans à Pôle emploi







Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés



Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés





Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés

Outil réalisé par un groupe de travail multipartenarial

3 grandes typologies de solutions :





Construire son projet

Suivre une formation

S'orienter vers un emploi



Période de mise en situation en milieu professionnel PMSMP



Retour à la page précédente



Nouvelle recherche



Imprimer la fiche



Télécharger la fiche

Période en entreprise qui permet de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement.

Précisions sur les bénéficiaires

- Personnes sans activité en parcours d'insertion, inscrits à Pôle emploi ou pas
- · Personnes en activité engagées dans une démarche d'insertion ou de réorientation professionnelle

Commentaires

Les PMSMP sont ouvertes « à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé » quel que soit son statut (salarié, personne en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle, etc...), son âge et le cadre de son accompagnement.

La PMSMP vous permet d'être en immersion professionnelle dans une entreprise qui vous accueille afin de vous confronter aux conditions réelles du poste.

Les PMSMP ne sont assimilables ni à des périodes de travail, ni à des périodes de formation.

Les PMSMP font obligatoirement l'objet d'une prescription soit par un prescripteur de plein droit (Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi ainsi que les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires et les ateliers chantiers d'insertion) ou des prescripteurs mandatés bénéficiant d'une convention de délégation.

L'immersion dure au maximum 1 mois.

Il existe aussi une convention spécifique d'immersion en milieu professionnel pour les personnes en situation de handicap orientées vers les structures du milieu protégé.

En savoir plus

Voir la fiche complète sur www.service-public.fr/...

Contact

Pour en savoir plus, contactez une structure du réseau :

- Missions Locales
- Pôle emploi



Des fiches descriptives



Mesures de droit commun

Parrainage pour l'emploi, droit au doublement dans son établissement d'origine, Garantie jeunes..



Services rendus par des structures

Accompagnement au retour en formation initiale dans un CIO, accompagnement intensif des jeunes demandeurs d'emploi à Pôle emploi...



Formations

Écoles de la deuxième chance, microlycées, écoles de production ...

Les petits +

- Différents niveaux d'information
- Les structures à mobiliser pour en savoir plus (géolocalisation)
- Lien vers la plateforme 1 jeune 1 solution (mesures jeunes/mesures employeurs)



Étude de cas Focus sur quelques mesures d'accompagnement



CIO

Zoom sur ...





Plateforme d'insertion Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)



EnzoLycée nouvelle chance



Actions de remobilisation Les plates-formes d'insertion MLDS



Pour quoi?

Construire son projet, préparer son insertion professionnelle ou encore poursuivre sa scolarité.



Pour qui?

+ de 16 ans En rupture de scolarité et sans solution

Comment?

avec des entrées et des sorties permanentes Statut scolaire

Accompagnement individuel

- Refus de retour en formation initiale
- Choix d'une formation en alternance
- Besoin d'une réflexion et d'une validation du projet professionnel

Accompagnement collectif

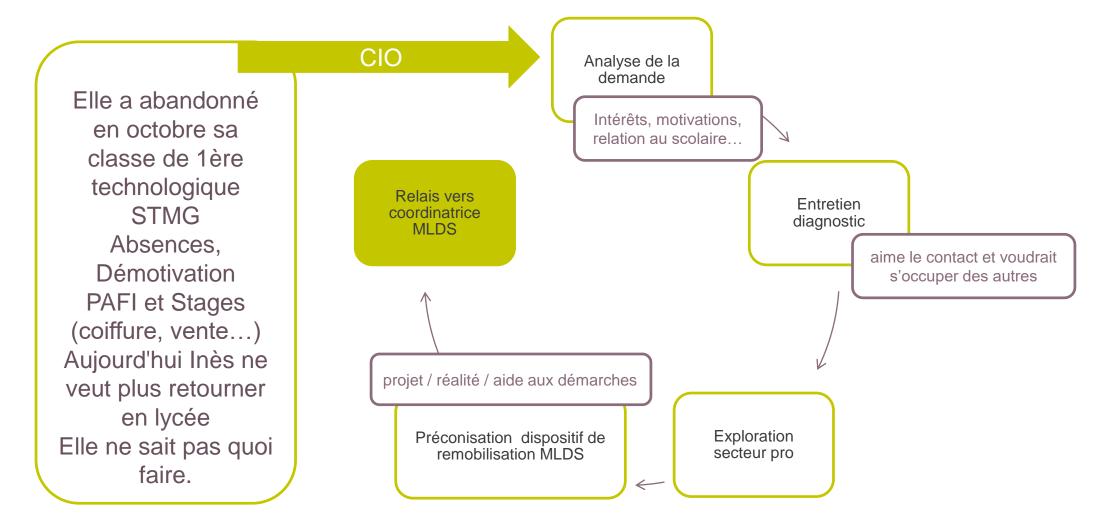
- Pas de rejet du scolaire
- Entrer en formation professionnelle sous statut scolaire ou en alternance
- · Renforcement des acquis scolaires,
- Pas de projet professionnel







Inès, 17 ans





Inès, 17 ans

MLDS Accueil d'Inès

Après son rdv au CIO elle était intéressée par l'alternance « c'est bien école et entreprise ». Elle a besoin de réfléchir vraiment sur ses centres d'intérêts, la coiffure et l'esthétique c'était juste des loisirs. Elle reconnait avoir besoin d'aide pour trouver un projet

Si entrée dans le dispositif Statut scolaire Aide à l'insertion professionnelle Préconisation Lettre, cv, entretiens Démarches entreprises CFA **Accompagnement** individuel avec volonté de faire une formation en alternance Exploration des métiers, Travail sur ses visites, stages compétences EHPAD, crèche Connaissance de soi, valeurs...

Entretien diagnostic



Zoom sur le lycée nouvelle chance (LNC)



Pour quoi?

Reprendre des études pour préparer un CAP, BAC PRO ou Bac Technologique



Pour qui?

Âge 16 / 18 à 25 ans Jeunes désireux de reprendre une scolarité

Comment?

- Pré requis scolaire minimum
- Délais d'interruption des études entre 6 mois et 1 an selon les académies
- Avoir entrepris des démarches pendant sa période d'interruption scolaire
- Possibilité de prescription Mission Locale (contrat + rémunération)
- Statut : Stagiaire de la formation professionnelle







Enzo, 20 ans

Enzo a délaissé sa 1ère pour partir à 200km de chez lui rejoindre son père, il a fait des petits boulots (livreur, pizzaïolo). Pourtant tous ses enseignants s'accordaient à dire qu'il avait des capacités. Il voudrait reprendre des études.

Situation familiale, désirs d'Enzo, situation scolaire CIO Analyse de la Réflexion sur Coordination ses centres LNC d'intérêts Bac pro Services en restauration En lien avec différents Vérification de partenaires: engagement du **Mission Locale** jeune Retour dans un Constitution du cadre scolaire dossier Information sur le dispositif LNC



Enzo, 20 ans

LNC Transmission de sa candidature au lycée accueil Apres ses RDV au CIO Avis et il se sent prêt a Validation du projet d'études reprendre ses études Intégration d'Enzo en classe pour passer un bac pro Entretien et suivi dans le service Référent Horaires aménagés restauration. RDV réguliers Il reconnait qu'il aimait certains cours comme le français, les langues Positionnement pré vivantes. requis scolaire Français, maths Coordination LNC ou autres matières en fonction du Contrat diplôme visé Stagiaire Formation Via Compétences Professionnelle

Mission locale

Zoom sur ...



ChloéGarantie jeunes



Lucas Promo 16-18



La Garantie jeunes



Pour quoi?

Construire un projet et favoriser l'insertion dans l'emploi.



Pour qui?

Jeunes de 16 à 25 ans ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi.

Ne disposant pas de soutien familial ni de ressources financières suffisantes.

Comment?

- Contrat d'engagements réciproques d'un an entre le jeune et la Mission locale
- Accompagnement intensif, individuel et collectif.
- Caractéristiques « fondatrices » de l'accompagnement Garantie jeunes :
 - Un accompagnement intensif à dimension collective
- Une priorité aux mises en situation professionnelle selon le principe de « l'emploi d'abord ».

Allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 497,5€





Chloé, 20 ans

Chloé a un CAP cuisine mais ne souhaite pas continuer dans ce secteur. Son projet professionnel est à construire. Elle n'est plus en contact avec sa famille, elle a besoin d'être autonome financièrement.

Inscription Mission locale conseiller

Constitution du dossier Garantie jeunes avec son

Sortie du dispositif avec un emploi ou une formation en contrat d'alternance

La commission valide l'entrée de Chloé sur le dispositif

Chloé intègre le dispositif

Contrat d'engagement de 1 an avec 4 semaines de collectif en début de parcours.

Accompagnement intensif pendant 1 an

Objectif: Construction du projet pro et accès à un emploi ou une formation





La Promo 16-18





Pour quoi?

- Dispositif porté par l'AFPA, pour aider à :
- Découvrir les métiers (qui recrutent, se transforment, se créent...)
- Trouver celui qui vous correspond au jeune
- Construire un projet d'avenir accessible et réaliste
- Reprendre confiance en soi et gagner en autonomie



Pour qui?

Jeunes mineurs de 16 ou 17 ans qui sont ni au lycée, ni en formation ni en emploi.

Comment?

La promo 16 18 dure 4 mois. A l'issue desquels le jeune peut:

- Débuter une formation ou un contrat d'apprentissage,
- Chercher du travail,
- S'engager dans un service civique,
- Réintégrer dans un parcours scolaire (si celui-ci est la solution à son projet).

Il pourra aussi continuer à être accompagné s'il a besoin de plus de temps.



Lucas, 16 ans

Inscription Mission locale

Lucas est sorti de scolarité un mois après son entrée en CFA.
Il habite un QPV excentré du centre ville.
Les freins principaux de ce jeune : pas de

mobilité ; refus de

retourner en

formation.

intègre Lucas dans le PACEA Lucas intègre la Lucas intègre la promo 16 18 formation qu'il proche de chez souhaite lui 4 mois L'accompagnement d'accompagnement avec le conseiller en quotidien insertion de l'AFPA va perdurer ainsi que II va pouvoir celui Mission Locale travailler la question le temps qu'il entre en de la mobilité et la formation. recherche d'un projet professionnel Lucas trouve une formation professionnelle mais elle ne commence

La mission locale

pas avant 2 mois





Pôle emploi

Zoom sur ...



Sarah

Période de mise en situation en milieu professionnel (MSMP)



Hacène

- Méthode de recrutement par simulation (MRS)
- Formations avant l'embauche :
 - Actions de Formation préalable au recrutement (AFPR)
 - Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)



Sarah, 22 ans



Entretien de situation

S'inscrit à la suite d'un emploi : employée polyvalente de restauration pendant 2 ans.
1ère année de CAP vente.
Certification technicienne en extension de cils.

Elle perçoit l'ARE (allocation d'aide au retour à l'emploi)

Accompagnement Pôle emploi : 11 mois.

Projet : travailler comme ASH.

Jeune motivée mais qui semble
parfois manquer de confiance en
soi.

Difficulté dévoilée par la suite : Dyslexie.

Démarrage du CEP Contrat Confirmation du projet : d'apprentissage Immersion professionnelle Sécurisation du Période de mise en situation recrutement en milieu professionnel **PMSMP PMSMP** et suivi dans l'emploi Situation de blocage Positionnement sur offres ciblées MRS (méthode de recrutement par simulation) Orientation vers un psychologue du travail de Pôle emploi

1er Entretien diagnostic

Formalisation d'un plan d'action



Hacène, 22 ans



Entretien de situation

Travaille régulièrement en intérim mais cherche un emploi plus stable. Accompagnement AIJ de 6

mois

Niveau BAC. Pas très assidu à l'école.

Il Perçoit l'ARE Réside en QPV.

Projet : se qualifier sur un métier dans un secteur porteur.

Centres d'intérêt : informatique et sport.

1er Entretien diagnostic **ADHESION** du Jeune Formalisation d'un plan d'actions

Réalisation d'une POE **FORMATION**

Préalable à un contrat professionnalisant

Secteurs du sport ou de l'informatique

Confirmation du projet :

Travail sur les savoir-être professionnels et la Promotion de profil candidature avec mise en avant

AFPR/POE **Emploi Franc**

des dispositifs et aides

Prestation ATOUT JEUNES



ZOOM sur l'Immersion professionnelle ou PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)

Pour quoi?

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Confirmer son projet professionnel
- Initier un recrutement

Pour qui?

Jeune de plus de 16 ans inscrit à PE ou Mission Locale :

- Perdu dans son projet professionnel
- Peu ou pas d'expérience dans le secteur ciblé
- Besoin d'identifier ou de démontrer ses compétences techniques et comportementales

Comment?

Une entreprise accueille le jeune :

- Durée : de 1 jour à 1 mois (en continu ou non)
- Une convention signée entre le prescripteur *, l'entreprise d'accueil et le jeune
- Un « tuteur » en entreprise qui : aide, guide et accompagne le jeune; évalue les tâches et activités réalisées et renseigne le bilan

Le jeune :

- Conserve son statut de demandeur d'emploi et son régime d'indemnisation
- Bénéficie d'une couverture sociale
- Respecte le règlement intérieur et accède aux services collectifs de l'entreprise
- Peut bénéficier d'une aide à la mobilité (sous conditions)

Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi, Lauréats prépa-apprentissage...

RETOUR SITUATION 1



ZOOM sur la Méthode de recrutement par simulation MRS

Pour quoi?

- Être recruté sans tenir compte du CV
- Être recruté pour ses compétences et habilités professionnelles

Pour qui?

- Jeune peu ou pas qualifié, avec ou sans expérience professionnelle
- Motivé et maîtrisant les codes de l'entreprise
- Capable de se projeter dans un emploi





La Méthode de Recrutement par Simulation

(MRS)







ZOOM sur les Formations avant l'embauche :



Actions de Formation préalable au recrutement : AFPR Préparation opérationnelle à l'emploi POEI/POEC

Pour quoi?

Faire acquérir les compétences nécessaire pour :

- Occuper un emploi
- Suivre une formation professionnalisante (contrat pro)

Pour qui?

- Demandeur d'emploi Retenu sur une offre d'emploi (AFPR/POE individuelle)
- Prêt à s'engager sur un secteur professionnel ou un métier qui recrute. (POE collective)*

* Accessible aux salariés en insertion

* * Sauf cas particulier (transport routier de marchandises : 434h)

Comment?

La Formation:

- Courte (durée maximum 400h **)
- Individuelle: AFPR et POEI
- Collective : POEC (sur besoins identifiés par les branches pro et OPCO)
- Prise en charge :
 - AFPR et POEI : financement Pôle emploi de 2000 à 32000 euros.
 (+ complément OPCO possible pour la POEI)
 - POEC : financement PIC

Le demandeur d'emploi :

- Statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Rémunéré (AREF ou RFPE)
- Aide à la mobilité (déplacement/hébergement/repas) possible sous conditions

RETOUR SITUATION 1



En conclusion



Des dispositifs mobilisables mais surtout une analyse fine des situations, un accompagnement individualisé



Pas de réponse unique



Une complémentarité entre réseaux et des passages de relais



Pour aller plus loin



Jeunes de 16-25 ans, sans école, ni formation, ni emploi













Une rubrique entièrement dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans sans école, sans formation et sans emploi.



Rubrique « Orientation et parcours » /Décrochage scolaire



Pour aller plus loin

Rendez-vous sur

www.professionnalisation.via-competences.fr



Tous nos événements en replay

(webconférence, webinars)



Le plan de professionnalisation 2021

(webinars, classes virtuelles, autoformation, sessions en présentiel...)



Notre prochain webinar

Jeudi 1er juillet 2021





